



AVIS PUBLIC 2020-012

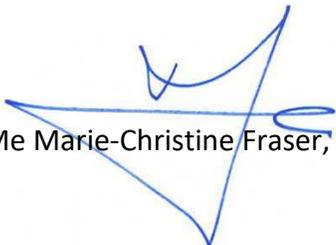
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **2 mars 2020 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville d'Asbestos entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande 2020-001 visant le 222, rue du Roi, Asbestos.

Nature et effets : Autoriser la pose d'une enseigne dont le sommet dépasse celui du bâtiment sur la façade avant tel que le proscrit le règlement de zonage de la Ville d'Asbestos numéro 2006-116.

Donné à Asbestos, Québec, ce 14^e jour de février 2020.



Me Marie-Christine Fraser, greffière